



Fonds des initiatives Scientifiques majeures Concours 2017–2022

Instructions pour préparer une proposition
(seulement pour des installations invitées à
soumettre une proposition)

Décembre 2015

.....

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	2
Liens utiles.....	2
Échéance.....	2
DIRECTIVES RELATIVES AUX PIÈCES JOINTES.....	3
Conformité aux directives relatives à la préparation des propositions.....	4
STRUCTURE DE LA PROPOSITION.....	4
Module Projet.....	4
Information sur le projet.....	4
Sommaire en langage clair.....	5
Sommaire du projet.....	5
Utilisateurs principaux.....	5
Critères d'évaluation.....	6
Établissements participants.....	9
Module Renseignements financiers.....	9
Coûts d'exploitation et de maintenance (2017-2022).....	9
Budget détaillé et justification du budget.....	10
Demande de financement transitoire.....	11
Contributions des partenaires admissibles.....	13
Financement du projet.....	13
Évaluateurs suggérés.....	13
PROCESSUS DE SOUMISSION.....	14
ANNEXE 1.....	15
ANNEXE 2.....	16

INTRODUCTION

Ces lignes directrices s'adressent aux personnes qui préparent les propositions de financement au Concours 2017-2022 du Fonds des initiatives scientifiques majeures (ISM) de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Pour en savoir plus, veuillez consulter l'[Invitation à soumettre des propositions](#) à ce concours sur le site Web de la FCI au [Innovation.ca](#). Les responsables de projet, les chercheurs et le personnel administratif de recherche utiliseront le Système de gestion des contributions de la FCI ([SGCF](#)) pour préparer, partager et soumettre des propositions au concours. Veuillez trouver ci-dessous les liens menant aux instructions techniques pour créer et gérer les propositions dans le SGCF pour ce concours ainsi que d'autres ressources utiles.

Liens utiles

[Concours 2017-2022 du Fonds des ISM - Invitation à soumettre des propositions](#)

[Initiation au SGCF : un document de synthèse destiné aux chercheurs](#)

[Initiation au SGCF : un document de synthèse destiné au personnel administratif des établissements](#)

[Modèle de budget détaillé - ISM 2017-2022](#)



Échéance

La date limite de soumission des propositions est le **21 avril 2016**. La FCI n'acceptera que les propositions des établissements administratifs des installations de recherche nationales invitées à soumettre une proposition après l'évaluation de l'avis d'intention. Les établissements seront avisés des résultats de l'évaluation des avis d'intentions d'ici le 4 février 2016 et, en cas de réponse positive, ils seront invités à soumettre une proposition.

DIRECTIVES RELATIVES AUX PIÈCES JOINTES

Le document doit se conformer aux directives ci-dessous sur le format, l'interligne et l'utilisation de la police de caractères.

Pagination

Le SGCF pagine automatiquement les documents soumis. Les pièces jointes ne doivent donc pas être paginées séparément avant d'être téléchargées dans le système électronique.

Formatage

Les versions électronique et papier de la proposition doivent être claires et lisibles. Afin de permettre aux évaluateurs de lire facilement le document et de ne pas défavoriser injustement un établissement administratif, il est essentiel de respecter les directives suivantes :

Police de caractères et interligne : la FCI incite fortement l'établissement administratif à choisir une police de caractères de couleur noire de 12 points et à utiliser un interligne simple (six lignes aux 2,5 cm (1 po)) en évitant les caractères serrés.

La lisibilité est d'une importance capitale et devrait être le premier critère de sélection de la police de caractères. Les caractères de petit format sont difficiles à lire pour les évaluateurs; en conséquence, l'utilisation d'une police de caractères qui ne répondrait pas aux recommandations ci-dessus pourrait se traduire par un retour de la proposition par la FCI aux fins de correction.

Format et orientation du papier : veuillez utiliser une seule colonne, en orientation portrait, sur une page de 21 cm X 27 cm (8,5 po X 11 po). Les autres formats (deux colonnes et paysage) ne seront pas acceptés.

En-tête : veuillez indiquer sur chaque page le numéro du projet en haut à droite, le titre de la section dans le milieu et le nom de l'établissement administratif en haut à gauche.

Pied de page : n'écrivez aucune information à droite, au bas de la page. Cet espace est réservé à la pagination automatique.

Marges : veuillez insérer une marge d'au moins 2,5 cm (1 pouce) tout autour de la page. L'en-tête et le pied de page peuvent être situés à même ces marges.

Format et taille des fichiers : seuls des fichiers PDF peuvent être téléchargés. Les documents présentés sous un autre format doivent être convertis au format PDF avant le téléchargement et ne doivent être ni encryptés ni protégés par un mot de passe. La taille du fichier ne doit pas excéder 20 mégaoctets (20 Mo).

Conformité aux directives relatives à la préparation des propositions

Les propositions soumises doivent être conformes aux directives indiquées dans le présent guide et le formulaire de proposition électronique. Avant de soumettre les formulaires électroniques, nous conseillons vivement aux chercheurs et au personnel administratif de recherche des établissements de réviser ceux-ci afin de s'assurer que les propositions sont conformes aux présentes instructions.

STRUCTURE DE LA PROPOSITION

La proposition devrait présenter clairement les mérites de l'installation de recherche nationale et la nécessité d'obtenir du financement de la FCI pour l'exploitation et la maintenance (E et M) de l'installation. Les exigences relatives à la préparation des propositions sont décrites ci-dessous. L'établissement administratif doit fournir des renseignements suffisants pour permettre aux évaluateurs d'évaluer la proposition conformément aux critères et aux objectifs de ce concours (veuillez consulter la section « [Critères d'évaluation](#) »).

La proposition compte quatre modules distincts :

1. **Module Projet** : information sur l'installation et la façon dont elle répond aux objectifs et aux critères du concours
2. **Établissements participants** : établissements qui contribuent activement à la gestion et à la gouvernance de l'installation
3. **Module Renseignements financiers** : information sur les coûts d'E et M de l'installation et la justification budgétaire du soutien demandé à la FCI pour l'E et M
4. **Évaluateurs suggérés** : recommandations de l'établissement administratif à l'égard des évaluateurs potentiels de la proposition

Le formulaire en ligne indique le nombre maximal de caractères pouvant être saisis dans chacune des sections ainsi que le nombre de pages pouvant être téléchargées.

Module Projet

Le Module Projet comprend les sections suivantes :

- Information sur le projet
- Sommaire en langage clair et sommaire du projet
- Utilisateurs principaux
- Critères d'évaluation
- Établissements participants

Information sur le projet

Cette section comprend des renseignements de base sur l'installation comme le nom, l'établissement administratif et les mots clés. L'information sur cette page est remplie automatiquement à partir des renseignements indiqués dans l'avis d'intention.

Veuillez noter qu'il est impossible de changer le nom du responsable de projet ou de l'établissement administratif à l'étape de la proposition. Par conséquent, nous vous demandons d'aviser sans tarder votre chargé de programmes si un tel changement doit être apporté dans le SGCF.

Sommaire en langage clair

(Au plus 1500 caractères)

Les efforts soutenus de la FCI pour demeurer responsable face au gouvernement du Canada comprennent notamment la présentation des retombées sociales, économiques et environnementales tangibles pour le Canada engendrées par les investissements de la FCI. Pour ce faire, nous vous demandons de fournir des renseignements nous permettant d'expliquer comment l'installation financée par la FCI joue un rôle important, entre autres, dans la création d'emplois et d'entreprises dérivées ainsi que dans l'amélioration de produits, de politiques, de procédés et de services.

Veillez résumer le projet proposé en utilisant un langage clair et en mettant l'accent sur les résultats et les retombées escomptés pour le Canada, au-delà des réalisations en matière de recherche ou de développement technologique pour l'installation.

Nota : Les évaluateurs ne tiendront pas compte de ce sommaire dans le processus d'évaluation. Cependant, si le projet obtient du financement, la FCI pourra l'utiliser dans ses produits de communication.

Sommaire du projet

(Au plus deux pages)

Dans cette section, les demandeurs devraient donner un aperçu de l'installation et du plan stratégique le plus récent. En vous servant de termes appropriés pour décrire votre projet à un comité d'évaluation multidisciplinaire (CEM), veuillez fournir l'information suivante :

- Aperçu de l'installation
 - Description générale des ressources spécialisées de l'installation (infrastructure et expertise).
 - Description des activités de recherche ou de développement technologique qui seront rendues possibles par l'installation.
 - Description du financement d'exploitation et de maintenance demandé.

- Plan stratégique de l'installation
 - Résumé du plan stratégique de l'installation, dont les objectifs à long terme.

Le sommaire du projet sera transmis aux experts et aux membres des comités d'évaluation multidisciplinaire; il mettra le projet en contexte pour l'évaluation aux deux étapes du processus d'évaluation au mérite.

Utilisateurs principaux

Nommer jusqu'à cinq utilisateurs principaux ainsi que le directeur de l'installation. La liste des utilisateurs principaux peut comprendre des chercheurs d'organismes non admissibles au financement de la FCI. Les utilisateurs principaux doivent servir à démontrer que l'installation soutient des programmes de recherche novateurs et d'avant-garde, et qu'elle est utilisée par des chercheurs de haut calibre (veuillez consulter la section « [Critères d'évaluation](#) »).

Les utilisateurs principaux doivent posséder un compte SGCF et avoir accepté de participer au projet avant que la proposition puisse être soumise à la FCI. Les curriculum vitae (CV) des utilisateurs

principaux seront annexés au formulaire de proposition. Les CV doivent être remplis dans le SGCF avant la soumission de la proposition. Les chercheurs inscrits comme utilisateurs principaux ont automatiquement accès à la proposition en mode lecture.

Le CV du SGCF a été conçu pour des chercheurs. Le directeur de l'installation doit utiliser la section «Contribution à la recherche ou au développement technologique au cours des cinq dernières années » (7600 caractères) pour décrire ses expériences et compétences relatives à la gestion des installations scientifiques.

Critères d'évaluation

(Au plus 25 pages)

Pour cette section du formulaire en ligne, télécharger un document PDF (au plus 25 pages) indiquant comment la proposition répond aux objectifs et aux critères d'évaluation de ce concours. S'assurer de la conformité du document aux directives relatives au format, à l'interligne et à l'utilisation de la police de caractère précisées dans la section « [Directrices relatives aux pièces jointes](#) ». En ajoutant un document en pièce jointe, les établissements profitent d'une plus grande marge de manœuvre pour répondre à chacun des critères, notamment en utilisant des figures ou des tableaux au besoin. Le nombre de pages pour chacune des sections est à la discrétion de l'établissement demandeur qui doit cependant respecter le nombre total de pages permises. En outre, l'établissement demandeur doit répondre à chacun des critères dans l'ordre indiqué ci-dessous. La proposition recevra une note inférieure si les normes associées à chacun des critères ne sont pas abordées.

Excellence scientifique

Norme

Des chercheurs et du personnel hautement qualifié de premier ordre utilisent l'installation pour mener des recherches novatrices et de pointe qui ont des retombées sociales, économiques, environnementales ou en santé pour les Canadiens.

Afin de permettre aux évaluateurs d'évaluer cette norme, veuillez :

- Donner un aperçu de la portée et de la nature de la recherche permise par l'installation et indiquer les orientations de recherche prioritaires des cinq prochaines années.
- Décrire la communauté ou les communautés d'utilisateurs de l'installation, notamment la nature, la diversité, le secteur et la distribution géographique des utilisateurs.
- En fonction des cinq utilisateurs principaux dont les CV ont été présentés, et d'autres utilisateurs clés :
 - Décrire des activités de recherche ou de développement technologique planifiées et récentes (au cours des trois dernières années) rendues possibles par l'installation et ses aspects novateurs et transformateurs.
 - Indiquer les principales réalisations des utilisateurs qui démontrent leur statut de leader dans leur domaine de développement technologique ou de recherche respectif.
- Décrire la retombée la plus importante pour le Canada, à ce jour, découlant des recherches menées à l'installation, et énumérer d'autres retombées importantes.
- Décrire les retombées prévues pour le Canada et préciser la période où elles devraient se concrétiser.

- Donner le nombre et le type (techniciens, étudiants des cycles supérieurs, associés de recherche et autres) de personnel hautement qualifié (PHQ) qui ont utilisé l'installation, ou y ont travaillé, au cours des trois dernières années. Énumérer les compétences de haut niveau acquises par le PHQ, et expliquer en quoi elles permettent de mener des activités de recherche et d'exercer diverses fonctions professionnelles (donner de l'information quantitative sur le cheminement de carrière du PHQ).

Compétitivité sur la scène internationale

Norme

Les équipements, les services, les ressources et le personnel scientifique et technique hautement spécialisés de l'installation sont de calibre international et constituent une priorité pour la communauté d'utilisateurs.

Afin de permettre aux évaluateurs d'évaluer cette norme, veuillez :

- Décrire les équipements, les services, les ressources et le personnel scientifique et technique hautement spécialisés de l'installation.
- Nommer des installations similaires dans le monde, et en les comparant, démontrer la compétitivité internationale de l'installation.
- Démontrer que l'équipement, les services, les ressources et le personnel technique et scientifique hautement spécialisés sont une priorité de la communauté de recherche desservie par l'installation et que cette dernière coopère et collabore avec ses utilisateurs à la définition des besoins afin de maintenir la compétitivité de l'installation.

Besoin du financement de la FCI

Norme

L'installation démontre la nécessité d'obtenir du financement pour l'exploitation et la maintenance afin d'utiliser pleinement ses capacités scientifiques et techniques, de fonctionner à plein régime et de répondre aux besoins de la communauté d'utilisateurs.

Afin de permettre aux évaluateurs d'évaluer cette norme, veuillez :

- Démontrer que les équipements, les ressources, les services et le personnel technique et scientifique offerts par l'installation sont en grande demande auprès de la communauté de chercheurs.
- Démontrer que le financement demandé permettra à l'installation d'utiliser pleinement ses capacités scientifiques et techniques, de fonctionner à plein régime et de répondre aux besoins de la communauté d'utilisateurs.
- Décrire le plan pour conserver les sources de financement actuelles, sécuriser et diversifier les sources de financement, et les plans de contingence en cas de manque de financement.
- Décrire les conséquences pour l'installation si elle ne reçoit pas le financement demandé.

Excellence dans la gouvernance*Norme*

L'installation adopte les meilleures pratiques de gouvernance adaptées à son envergure et à sa complexité. Elle dispose notamment d'un plan stratégique à long terme.
L'installation définit ses besoins en collaboration avec la communauté d'utilisateurs.

Afin de permettre aux évaluateurs d'évaluer cette norme, veuillez :

- Décrire la structure de gouvernance de l'installation, notamment la composition et le mandat de ses comités, ainsi que les affiliations de ses membres. Comparer la structure avec les meilleures pratiques de gouvernance d'installations ou d'établissements similaires dans ce domaine.
- Expliquer comment l'installation rend des comptes à l'établissement administratif, et le cas échéant, aux établissements participants.
- Expliquer comment l'installation mesurera l'atteinte de ses objectifs, notamment ses orientations de recherche prioritaires. Inclure des mesures de rendement.
- Décrire le processus de consultation menant au plan stratégique actuel (si non inclus dans le plan stratégique).
- Envoyer le plan stratégique le plus récent de l'installation à la FCI par courriel d'ici la date limite (veuillez consulter la section « [Processus de soumission](#) »).

Excellence dans le fonctionnement et la gestion*Norme*

Pour réaliser ses objectifs stratégiques, l'installation est exploitée avec efficacité et efficience et a mis en place des mécanismes afin d'assurer une utilisation optimale par la communauté d'utilisateurs.

Afin de permettre aux évaluateurs d'évaluer cette norme, veuillez :

- Décrire la structure actuelle de gestion.
- Décrire l'expertise et le soutien spécialisé (par exemple des techniciens) offerts et planifiés. Expliquer comment ils contribuent à réaliser les objectifs du plan stratégique de l'installation.
- Décrire les mécanismes et le processus pour suivre et mesurer les résultats de l'installation.
- Cerner les principaux risques de l'installation et décrire les stratégies pour les atténuer.
- Décrire le processus d'accès à l'installation, notamment pour les utilisateurs privés, publics et universitaires. Spécifier le nombre de demandes annuelles d'accès reçues et accordées pour les trois dernières années.
- Envoyer le plan de gestion le plus récent de l'installation à la FCI par courriel d'ici la date limite (veuillez consulter la section « [Processus de soumission](#) »). Ce plan devrait contenir des contrôles financiers, un suivi de santé et sécurité au travail, une planification de la relève et des ressources humaines, des activités de maintenance et de réparation, et des plans de mise hors service.

Établissements participants

Indiquer les établissements qui contribuent activement à la gestion et à la gouvernance de l'installation. Les établissements participants ne sont pas obligés d'être admissibles au financement de la FCI.

Ne pas inscrire l'établissement administratif qui apparaît dans la section « Information sur le projet » sur cette liste.

Module Renseignements financiers

Le module Renseignements financiers comprend les sections suivantes :

- Total des coûts d'exploitation et de maintenance (2017-2022)
- Budget détaillé et justification du budget (pièces jointes)
- Demande de financement transitoire (si l'installation y est admissible)
- Contributions des partenaires admissibles
- Financement du projet et sommaire des coûts admissibles (information générée automatiquement)

Pour chacune des sections du module Renseignements financiers, l'établissement administratif doit entrer toute l'information demandée dans les champs pertinents. Les tableaux de la section « Financement du projet et Sommaire des coûts admissibles » sont automatiquement remplis à partir de l'information provenant des autres sections.

Aux fins du financement de la FCI, l'exercice financier s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Les renseignements financiers inscrits dans cette section doivent en tenir compte.

Coûts d'exploitation et de maintenance (2017-2022)

L'établissement administratif doit remplir la section « Total des coûts d'exploitation et de maintenance (2017-2022) » du SGCF en regroupant tous les articles admissibles des tableaux 1 et 2 du budget détaillé sur une seule ligne. Veuillez inscrire le « Total des coûts d'E et M », comme description de l'article, et choisir le type de dépense « Autre », comme il est indiqué à la Figure 1. La « date d'acquisition » devrait correspondre à la première année financière dans laquelle les coûts d'E et M seront engagés. Dans le cas de l'« emplacement de l'article », veuillez choisir « Autres » et inscrire le nom de l'installation dans la boîte de texte.

Figure 1 : Total des coûts d'exploitation et de maintenance (2017-2022)

Description détaillée de l'article			
*Description de l'article	Total des coûts d'E et M	60 caractères	
Utiliser comme en-tête	<input type="checkbox"/>		
*Type de dépenses	Autre		
*Nombre d'articles	1	4 caractères (nombre entier seulement)	
	En espèces	En nature	Total
*Total des coûts admissibles			0 \$
*Emplacement de l'article	Autre (Veuillez préciser)		
*Autre (précisez)	Nom de l'installation	60 caractères	
*Date d'acquisition réelle (AAAA/MM) ou prévue (AAAA)	2017		

Budget détaillé et justification du budget

Cette section accepte un seul document PDF contenant le budget détaillé de l'installation et la justification du budget.

Au moyen du modèle de budget détaillé disponible en format Excel [ici](#) (à titre de référence voir [Annexe 1](#)), veuillez remplir chacun des quatre tableaux ci-dessous. Ces tableaux contiennent de l'information sur les coûts et les sources des contributions des coûts d'E et M admissibles de chacun des cinq exercices financiers (2017-2018 à 2021-2022).

Tableau 1 : Coûts d'exploitation et de maintenance admissibles (détail)

Inscrire le coût total de chaque article dans la catégorie appropriée (personnel, maintenance et réparations, services, fournitures, administration générale, autre) de chacun des cinq exercices financiers indiqués (avril à mars). Veuillez consulter l'[Invitation à soumettre des propositions du Concours 2017-2022 du Fonds des initiatives scientifiques majeures](#) pour obtenir la liste des coûts d'exploitation et de maintenance admissibles. Ne remplir que les champs surlignés en jaune.

Nota : Seule la portion des coûts d'exploitation et de maintenance engagés pour fournir des services aux utilisateurs externes de l'installation de recherche nationale doit être comptabilisée. Notamment, les coûts d'exploitation et de maintenance engagés pour appuyer les activités d'utilisateurs établis dans une installation de recherche nationale ne sont pas admissibles.

Tableau 2 : Coûts d'exploitation et de maintenance admissibles (aperçu)

Ce tableau contient le coût total des dépenses d'E et M de chaque catégorie, par exercice financier. Ce tableau est rempli automatiquement selon l'information inscrite dans le tableau 1. Le total des coûts en espèces ou en nature des exercices financiers 2017-2018 à 2021-2022 doit également être inscrit dans le champ approprié du tableau « Total des coûts d'E et M (2017-2022) » dans le Module Renseignements financiers du SGCF (voir Coûts d'exploitation et de maintenance (2017-2022)).

Tableau 3 : Contributions des partenaires admissibles consacrées aux coûts d'exploitation et de maintenance admissibles

Inscrire les contributions totales, en espèces ou en nature, de chaque partenaire financier admissible, pour chacun des cinq exercices financiers (avril à mars) indiqués. Préciser si le montant de chaque contribution est prévu ou garanti au moment de la soumission de la proposition. Ne pas inscrire les montants reçus du Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI ou le montant demandé à la FCI dans ce tableau. Ne remplir que les champs surlignés en jaune.

Nota : Si vous ajoutez ou supprimez des rangées dans ce tableau, vérifiez l'exactitude des calculs automatiques dans les colonnes « Total », et les rangées « Total partiel » et « Contributions totales des partenaires admissibles ».

Le coût total des exercices financiers 2017-2018 à 2021-2022 de chaque partenaire financier admissible doit également être inscrit dans le champ approprié du tableau « Contributions des partenaires admissibles » dans le Module Renseignements financiers du SGCF (voir « [Contributions des partenaires admissibles](#) »).

Tableau 4 : Contributions consacrées aux coûts d'exploitation et de maintenance (dont les contributions de la FCI)

La portion supérieure de ce tableau contient la contribution totale aux coûts d'E et M de chaque catégorie de partenaire, par exercice financier. Ce tableau est rempli automatiquement selon l'information inscrite dans le tableau 3. Dans la portion inférieure de ce tableau, inscrire le montant reçu du FEI (s'il y a lieu) de la FCI ainsi que le montant demandé à la FCI. Le montant reçu du FEI de la FCI devrait aussi être

.....
inscrit dans le tableau « Contributions des partenaires admissibles » du Module Renseignements financiers du SGCF. Ne remplir que les champs surlignés en jaune.

Nota : La contribution cumulative de la FCI d'une année donnée, y compris le financement provenant du FEI, ne devrait pas dépasser 40 pour cent du total des coûts d'E et M cumulatifs.

Justification du budget (au plus cinq pages)

La section « Justification du budget » doit expliquer chacune des dépenses du budget détaillé (au plus cinq pages). Dans le cas des coûts de personnel qui fournit des services à la communauté des utilisateurs pancanadienne, inclure le nombre d'équivalents temps plein (ETP) et le salaire total de chaque catégorie. Par exemple, ingénieurs informatiques – 5 ETP – salaires annuels et avantages sociaux 500 000 dollars.

Nota : Seule la portion des salaires du personnel sous la charge de l'installation de recherche nationale doit être comptabilisée. Notamment, vous ne devez pas inclure la portion des salaires du personnel provenant directement d'une subvention de recherche détenue par un chercheur, car ce personnel est considéré comme étant affecté aux travaux du programme du chercheur.

Expliquer les changements des coûts d'E et M et des contributions des partenaires à chacune des années.

Une fois complété, veuillez télécharger le document (quatre tableaux et la justification du budget) en format PDF, dans la section « Budget détaillé et justification du budget » du SGCF.

Demande de financement transitoire (le cas échéant)

Seules les installations qui reçoivent déjà du financement supérieur à deux millions de dollars annuellement du Fonds des initiatives scientifiques majeures de la FCI devraient remplir cette section. Ces installations devraient utiliser cette section pour démontrer la nécessité du financement transitoire si la proposition ne devait pas être financée. Le financement transitoire peut être utilisé au cours des deux prochaines années (2017-2018 et 2018-2019) et ne devrait pas excéder 75 pour cent du financement annuel actuel de la FCI (par exemple l'installation peut utiliser la totalité du 75 pour cent au cours d'une seule année, ou 50 pour cent la première année et 25 pour cent la deuxième année).

Les installations qui demandent ce financement doivent présenter un plan (au plus trois pages) sur la nécessité du financement et son utilisation. Il est aussi nécessaire de fournir une ventilation des coûts par catégorie et contribution dans les tableaux similaires à ceux-ci-dessous.

.....

	2017-2018	2018-2019	Total
<u>Catégorie</u>			
Personnel			
Maintenance et réparations			
Services			
Fournitures de l'installation			
Administration générale			
Autre			
<hr/>			
Total des coûts d'E et M admissibles			

	2017-2018	2018-2019	Total
<u>Partenaires admissibles</u>			
Fonds, fiducies ou fondations rattachés à l'établissement			
Gouvernement fédéral			
Gouvernements provinciaux			
Sociétés et entreprises privées			
Organismes à but non lucratif			
Frais d'utilisation			
Autre			
<hr/>			
Contributions totales des partenaires admissibles aux coûts d'E et M			

	2017-2018	2018-2019	Total
<u>Contribution de la FCI</u>			
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI)			
Financement demandé à la FCI			
<hr/>			
Contribution totale de la FCI (\$)			
Pourcentage de la contribution de la FCI du total des coûts admissibles			
Contribution cumulative de la FCI (%)			

Le Comité d'évaluation multidisciplinaire évaluera cette demande de financement transitoire et formulera une recommandation de financement au conseil d'administration de la FCI.

Contributions des partenaires admissibles

Dans cette section du SGCF, inscrire les contributions de 2017-2018 à 2021-2022 de chaque partenaire admissible comme il est indiqué dans le tableau 3 du budget détaillé. Inclure les montants du FEI dans cette section comme contribution « FEI » et type de partenaire « Autre ». Ne pas inclure le montant demandé à la FCI dans ce concours. Indiquer le nom et le type de chaque partenaire admissible ainsi que la ventilation de sa contribution (en espèces et en nature). Expliquer comment l'établissement prévoit garantir ce financement si des contributions des partenaires sont prévues, mais sans encore être garanties.

Financement du projet (lecture seule)

Cette section du SGCF contient un sommaire des contributions totales et des coûts totaux du projet. Les valeurs de ce tableau sont calculées en fonction des données inscrites dans la section « Coûts totaux E et M (2017-2022) » et des contributions dans la section « Partenaires admissibles ».

Nota : Veuillez noter que le montant demandé à la FCI correspond à la différence entre le total des contributions des partenaires admissibles et le total des coûts admissibles.

Évaluateurs suggérés

La liste des évaluateurs suggérés est remplie automatiquement en utilisant la liste de l'avis d'intention. Vous pouvez nommer d'autres évaluateurs particulièrement qualifiés pour évaluer cette proposition, notamment des évaluateurs possédant une expertise en recherche, en gouvernance, en gestion ou en suivi financier relativement à des installations de recherche nationale.

Les évaluateurs suggérés ne doivent pas être en situation de conflit d'intérêts. Pour en savoir plus, veuillez consulter l'[Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité pour les membres de comité d'évaluation, les évaluateurs externes et les observateurs](#).

Nota : La FCI se réserve le droit de ne pas utiliser les évaluateurs suggérés.

PROCESSUS DE SOUMISSION

Les propositions du Concours 2017-2022 du Fonds des ISM doivent être soumises dans le SGCF au plus tard le 21 avril 2016. Il n'est pas nécessaire de fournir une copie papier de la proposition.

En plus de la soumission en ligne, l'établissement administratif doit envoyer un courriel à MSI-ISM@innovation.ca au plus tard le 21 avril 2016 contenant :

- Une lettre de présentation de la soumission signée par un signataire autorisé de l'établissement administratif et le directeur général ou président du conseil d'administration de l'installation de recherche nationale. L'annexe 2 contient un modèle de lettre de présentation.
- Une version PDF du plan stratégique de l'installation.
- Une version PDF du plan de gestion de l'installation.

La FCI joindra les plans stratégique et de gestion à la proposition.

ANNEXE 1

Tableau 1 – Coûts d'E et M admissibles (détail - 2017-2022)

Tableau 2 – Coûts d'E et M admissibles (aperçu)

Ce tableau donne un aperçu des coûts d'E et M admissibles.

Tableau 3 – Contributions des partenaires admissibles consacrées aux coûts d'E et M

Veillez indiquer si les montants sont garantis (G) ou prévus (P).

Tableau 4 – Contributions consacrées aux coûts d'E et M

Ce tableau donne un aperçu du financement des partenaires admissibles et de la FCI des coûts d'E et M.

.....
ANNEXE 2

21 avril 2016

Aux soins du directeur, Programmes
Fondation canadienne pour l'innovation
230, rue Queen, pièce 450
Ottawa (Ontario) K1P 5E4

Objet : soumission d'une proposition au Concours 2017-2022 du Fonds des initiatives scientifiques majeures

En réponse à l'invitation à soumettre des propositions au Concours 2017-2022 du Fonds des initiatives scientifiques majeures de la FCI, je suis heureux de vous faire parvenir la proposition de l'installation de recherche nationale : [Veuillez insérer le nom de l'installation]

Cordialement,

Directeur (ou signataire autorisé)

Signature

Nom de l'établissement admissible de la FCI

Directeur général ou président du conseil d'administration

Signature

Nom de l'installation de recherche nationale



Research builds communities

La recherche au service des collectivités

450-230, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1P
5E4
Tel [613.947.7260](tel:613.947.7260)

450-230 rue Queen
Ottawa (Ontario) K1P
5E4
Tél. : 613.947.7260